

Luxembourg, le 15 novembre 2023

Circulaire n° 2023-143

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Journée de commémoration nationale 2024

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de M. le Premier Ministre, Ministre d'État, veuillez trouver ci-après une information relative à la journée de commémoration nationale 2024.

La Ministre de l'Intérieur,



Taina Bofferding





Luxembourg, le 24 octobre 2023

Lettre circulaire aux administrations communales

Objet : JOURNEE DE COMMEMORATION NATIONALE 2024

La Journée de Commémoration Nationale est consacrée au souvenir de la lutte menée par le peuple luxembourgeois pendant l'occupation 1940-1945. Pour l'année 2024, la date officielle de la Journée a été fixée au dimanche 13 octobre 2024.

Il est prévu qu'à Luxembourg-Ville S.A.R. le Grand-Duc déposera, en présence des autorités nationales et du corps diplomatique, une couronne de fleurs devant le Monument National de la Solidarité. Des fleurs seront aussi déposées au Monument pour les victimes de la Shoah, au Monument du Souvenir, à la Gare de Hollerich et à la Croix de Hinzert.

Le Gouvernement invite les autorités communales à célébrer dignement la Journée de Commémoration Nationale et à l'occasion les prie de déposer des fleurs devant les Monuments aux Morts de leurs communes.

Le Premier ministre,
Ministre d'État

Xavier BETTEL

